

N°54/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 octobre 2021

OBJET : DELIBERATION POUR LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

Le treize octobre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 7 octobre 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à BOYER-JOLY Gilbert), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à CATELAN Thierry), OLLIVIER Nathalie (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

ABSENTS : GALLAND Daniel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est régulièrement sollicitée pour le prêt de tables et de chaises. Afin de mieux encadrer ces demandes, il propose d'acheter des tables et des chaises dédiées à ces prêts et de les stocker dans l'ancienne mairie de St Eusèbe. Le matériel de la salle de Chauffayer et de la salle des Costes ne pourra plus être prêté.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'acheter dix tables et 30 chaises qui seront destinés aux différents prêts
- De mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises aux associations communales, ainsi qu'aux administrés de la commune redevables d'une taxe (TA, TF ou CFE) sur la commune
- Les tables et les chaises des salles des fêtes des Costes et de Chauffayer seront mises à disposition uniquement dans le cadre des locations de salle
- Décide de fixer une caution à 100 € pour chaque convention signée
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le demandeur

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

